

VIVRE DANS LES CAMPAGNES URBAINES D'ÎLE-DE-FRANCE

ACTES DU SÉMINAIRE ENS-IAU DU 10 MARS 2017
SUR LES QUESTIONS URBAINES



NOVEMBRE 2017

30.16.06



www.iau-idf.fr



VIVRE DANS LES CAMPAGNES URBAINES D'ÎLE-DE-FRANCE

ACTES DU SÉMINAIRE ENS-IAU DU 10 MARS 2017
SUR LES QUESTIONS URBAINES

Novembre 2017

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : Fouad Awada

Synthèse du séminaire : Julie Chouraqui, Luc Guibard et Julie Lenouvel pour l'ENS, Julie Missonnier pour l'IAU idF

Coordonnée par Brigitte Guigou

N° d'ordonnancement : 30.16.06

Crédit photo de couverture : C. Legenne/IAU idF

L'École normale supérieure (ENS, département de Géographie) et l'IAU îdF organisent depuis 2014 un cycle de séminaires sur les questions urbaines. Ouverts à un public d'étudiants et de professionnels, ces séminaires ont pour objectif de croiser et de confronter les points de vue des chercheurs, professionnels, élus et représentants de la société civile sur des thématiques à enjeux pour la région. Mieux comprendre les questions urbaines et identifier des pistes pour l'action, telles sont les orientations de ces séminaires ENS - IAU, proposés alternativement dans les locaux de l'ENS et de l'IAU.

En 2016/2017, le thème du cycle était « Les métropoles accueillantes ».

Le séminaire du 10 mars 2017 s'intitulait « Vivre dans les campagnes urbaines en Île-de-France ». Il a été coordonné par trois élèves de l'ENS : Julie CHOURAQUI, Luc GUIBARD et Julie LENOUVEL, sous la responsabilité d'Emmanuèle CUNNINGHAM SABOT, directrice du département de géographie, et pour l'IAU îdF, par Brigitte GUIGOU, chargée de mission formation/partenariat recherche et Julie MISSONNIER, ingénieure agronome au département Environnement Urbain et Rural.

Le programme et les synthèses des séminaires sont consultables en ligne sur le site de l'IAU.

SOMMAIRE

OUVERTURE

Christian THIBAULT, <i>Directeur du département Environnement rural et urbain à l'IAU ÎdF</i>	7
--	---

FIL ROUGE

Brigitte GUIGOU, <i>Chargée de mission formation/partenariat recherche à l'IAU ÎdF</i>	8
---	---

INTERVENTIONS

Se déplacer, se côtoyer et se projeter dans les campagnes urbaines. Entre intégration à la dynamique métropolitaine et ancrage local	8
Perrine MICHON, <i>Géographe, enseignante-chercheuse à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)</i>	

Contours, caractéristiques et contributions des campagnes urbaines au fonctionnement de la métropole francilienne	11
Julie MISSONNIER, <i>Ingénieure agronome au département Environnement Urbain et Rural (IAU ÎdF)</i>	

TABLE RONDE

Mieux vivre dans les campagnes urbaines d'Île-de-France : quels projets et quelles façons de faire ?	17
Jacques DROUHIN, <i>Maire de Flagy et Président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne</i>	

Anne LE LAGADEC,
Directrice du Parc naturel régional de la Haute vallée de la Chevreuse

Christel STACCHETTI,
Chargée de mission au Triangle vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

ÉCHANGES AVEC LA SALLE : QUESTIONS ET SYNTHÈSE	22
---	----

BIBLIOGRAPHIE	24
----------------------------	----

OUVERTURE

Christian THIBAUT,

Directeur du département Environnement urbain et rural à l'IAU îdF

« Vivre dans les campagnes urbaines », cette expression qui est un oxymore nous invite à interroger nos catégories habituelles -celles de l'urbain, du périurbain et du rural-, mais aussi à croiser nos points de vue et représentations à leur sujet. Le département Environnement urbain et rural de l'IAU îdF a été créé en 1974 en lien avec la mission d'étude et d'aménagement rural du Ministère de l'agriculture (la MEAR). Celle-ci avait été créée en 1969 à la demande des chambres d'agriculture en réponse à l'absence de prise en compte des questions rurales dans les schémas directeurs et à leur approche depuis « le point de vue de la ville ». Pour ne donner qu'un exemple, les Français avaient emprunté aux Anglais leur politique de « *new towns* » mais avaient oublié son complément pourtant indissociable, leur politique de « *green belts* », encore plus ancienne puisque les prémices en remontent à la fin du XIXe siècle. L'une des missions de la MEAR a été de donner des éléments pour la production d'un schéma d'aménagement rural de la région parisienne : en 1971, elle a publié un rapport important intitulé « *Éléments pour un schéma directeur d'aménagement rural de la région parisienne* ».

Depuis, les relations villes/campagnes ont été explorées à l'échelle nationale par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) qui est devenu le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Parler de ruralité en Île-de-France peut paraître incongru, notamment pour un regard provincial. Il y a indéniablement en Île-de-France des espaces et des territoires qui ont l'apparence du rural et qui en ont la morphologie. Ces espaces et territoires sont même parfois mieux préservés du mitage que dans d'autres régions du fait d'une planification régionale et locale ancienne. Ils sont cependant sous influence urbaine ; la taille et l'intensité de la métropole francilienne étant sans commune mesure avec celles des métropoles régionales. En ce cas, on parle plus volontiers de périurbain. En fait, il s'agit d'un *continuum*, d'un gradient, de deux visions portées sur les mêmes territoires, selon que l'on regarde la campagne depuis la ville, ou la ville depuis la campagne (ce qui est malheureusement moins fréquent). D'ailleurs parmi les reproches adressés à la Métropole du Grand Paris, il y a le fait qu'elle soit avant tout conçue comme une extension de Paris.

Pourtant, derrière ces mots -rural, périurbain, ou campagnes urbaines-, il y a des réalités. Sans déflorer ce qui va vous être présenté, rappelons que près des ¾ des communes franciliennes ont moins de 5 000 habitants, près de 60 % ont moins de 2 000 habitants et près du quart ont même moins de 500 habitants (chiffres 2014). L'Île-de-France, tout en étant de loin la 1ère région urbaine de France, conserve 50 % de son territoire en terres agricoles, ce qui est la moyenne de la France métropolitaine. Je rappellerai aussi que la création des parcs naturels régionaux (l'Île-de-France en compte actuellement quatre, et deux sont en projet) s'est fondée non seulement sur la lutte contre l'étalement urbain et les effets négatifs de la périurbanisation, mais aussi sur la défense d'une identité rurale, de plus différenciée pour chaque parc. L'Île-de-France est aussi une des rares grandes métropoles mondiales à avoir une grande part de son *hinterland* rural dans ses limites administratives. Cette singularité est trop peu valorisée en termes d'attractivité potentielle dans les discours institutionnels. Dans ce contexte le nouvel exécutif régional souhaite intensifier son action sur ces territoires où habitent deux millions de Franciliens (pacte rural, nouveaux contrats ruraux, etc.). Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) a un intérêt soutenu sur ces questions, et a lancé une réflexion sur les départements « péri-métropolitains ». Et la « ruralité » est aussi un axe fort du programme d'études 2017 de l'IAU.

Toutes ces raisons ont conduit l'IAU, en partenariat avec l'ENS, à faire le choix d'un séminaire sur les campagnes urbaines.

FIL ROUGE

Brigitte GUIGOU,

Chargée de mission formation/partenariat recherche à l'IAU îdF

Périurbain, communes rurales, campagnes urbaines, les termes ne manquent pas pour désigner ces territoires qui sont partie prenante de la métropolisation mais qui sont souvent mal connus et peu pris en compte par l'action publique. Dans ce séminaire nous avons fait le choix du terme « campagnes urbaines » pour plusieurs raisons : il permet de dépasser l'opposition devenue stérile entre centre et périphérie ; il met l'accent sur les paradoxes de territoires impliqués dans les dynamiques métropolitaines tout en restant attachés à leur cadre de vie et leurs identités ; il invite à raisonner en termes de flux, de dépendances réciproques et d'interactions au sein de la région métropolitaine. Nombre de travaux de chercheurs et d'experts, dont ceux de l'IAU sur le périurbain et le rural francilien, soulignent cette hybridation ville/campagne et cette tension entre intégration métropolitaine et ancrage local. L'objectif du séminaire sera autant de définir ces campagnes urbaines, par ailleurs très diverses, que de comprendre la façon dont elles construisent leurs places, utilisent leurs ressources, se projettent dans l'avenir et expérimentent des modes de développement locaux originaux.

Les deux premières interventions porteront sur un état des lieux de la recherche à partir des pratiques de l'espace des habitants du périurbain, puis sur un portrait transversal de ces territoires en Île-de-France. La table ronde interrogera la façon dont des acteurs des campagnes urbaines conçoivent et construisent le devenir de leur territoire.

INTERVENTIONS

Se déplacer, se côtoyer et se projeter dans les campagnes urbaines, entre intégration à la dynamique métropolitaine et ancrage local.

Perrine MICHON

Géographe, enseignante-chercheuse à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Perrine Michon propose une réflexion sur les modes de vie dans les « campagnes urbaines » et le rapport à l'espace de leurs habitants. À partir du cas des campagnes entourant Toulouse, elle montre comment ces habitants articulent intégration métropolitaine et ancrage local.

Les campagnes urbaines ont d'abord été qualifiées d'espaces périurbains. Ce terme renvoie à une hiérarchisation des territoires et à un positionnement géographique particulier : alors que ces espaces ont été depuis longtemps en dehors du radar des politiques publiques, ils ont été souvent appréhendés en creux à partir de leurs différences avec l'urbain, selon les catégories de pensée de la ville dense. Parfois oubliés, ces territoires ont pu être considérés de façon négative et moralisante, associés à la pollution ou la recherche d'un entre-soi.

La situation a néanmoins évolué. Une vision plus complexe des espaces périurbains a émergé, reconnaissant leur diversité, mais aussi leur pérennité. Cette évolution est en lien avec l'idée que les politiques publiques doivent composer avec ces territoires plutôt qu'en souligner seulement les externalités négatives.

Le programme de recherche du PUCA¹ lancé en 2011, « Du périurbain à l'urbain », incarne ce changement de regard. C'est dans ce cadre que Perrine Michon a réalisé ses recherches². Les équipes

¹ Plan urbanisme construction architecture.

² En partenariat avec F. Escaffre et C. Loudier-Malgouyre.

participant à ce programme ont abouti à l'idée que le périurbain n'est pas simplement un espace en transition que la ville absorbe, mais un nouveau type d'urbain avec des caractéristiques propres. Une spécificité que reconnaît l'expression « campagnes urbaines ». Selon Perrine Michon, la multiscalarité est un aspect central du mode de vie des habitants des campagnes urbaines, qui concerne aussi bien leurs déplacements que l'organisation de leur vie sociale. Elle induit un rapport particulier aux espaces publics, qu'il faut prendre en compte pour mettre en place des politiques adaptées.

Se déplacer dans les campagnes urbaines : des pratiques entre hypermobilité et désir d'ancrage *Butinage et hypermobilité*

La mobilité est un élément structurant des campagnes urbaines. Leurs habitants agissent à différentes échelles au quotidien en fonction de leurs besoins. Leurs bassins de vie excèdent largement les découpages administratifs. Les observations de terrain et les entretiens dans les campagnes toulousaines montrent un fonctionnement multiscalair des pratiques spatiales, résumé par l'idée de butinage. Cette expression permet de sortir de la distinction ville-centre/périphérie. Les habitants ont aussi une connaissance fine des territoires qui les entourent. Ils identifient des ressources et réalisent des arbitrages entre les coûts financiers et temporels du déplacement et leurs envies, d'anonymat ou de rencontre notamment. Ces pratiques montrent la capacité des habitants à composer leur carte de mobilité. Elles se révèlent également très liées à la voiture individuelle, qui constitue souvent le seul moyen de transport possible.

L'hypermobilité caractérise donc la vie quotidienne des habitants des campagnes urbaines. Elle est vécue comme une manière de composer à sa carte et à sa main une géographie métropolitaine qui permet de tirer parti des différents possibles de l'offre métropolitaine. Elle n'est donc pas vécue principalement comme une contrainte. Elle est considérée comme un moyen de maximiser les possibilités. Les entretiens montrent qu'elle peut aussi faire l'objet d'une certaine fierté, en tant que capacité spécifique.

Désir d'ancrage

Le rapport à l'espace renvoie également à une tendance apparemment contraire à l'hypermobilité : le désir d'ancrage local qui se manifeste principalement sous trois formes. Il peut être exprimé par la négative, passer par l'expression d'un manque, par le regret que la vie locale ne soit pas plus riche et diversifiée. Néanmoins, cette situation n'est pas la plus fréquente. Dans la majorité des cas, de fortes dynamiques locales existent. L'ancrage peut ainsi passer par l'implication dans la vie associative. Les habitants s'impliquent dans la construction de la vie locale, en organisant des événements ou des activités. Toutefois, pour beaucoup l'engagement associatif ne suffit pas. Le désir d'ancrage s'exprime également par la recherche de contacts plus informels, moins engageants sur la durée.

Au-delà d'un paradoxe apparent, cette association entre l'hypermobilité et la recherche d'un ancrage local caractérise le rapport à l'espace dans les campagnes urbaines. Construire des politiques publiques à partir de cette réalité est un enjeu important.

Se côtoyer dans les campagnes urbaines : une vie sociale entre espaces communs et espaces publics

La vie sociale des habitants des campagnes urbaines est aussi multiscalair. En dehors du cercle privé, elle se développe dans des lieux qui varient selon la nature des événements et les sociabilités qu'ils impliquent. Il est possible de distinguer trois temps. Le premier est celui de la vie quotidienne, rythmée par des pratiques associées à des lieux symboliques, tels que l'école ou les petites centralités locales. Dans et autour de ces espaces la population se connaît et se reconnaît. Les loisirs correspondent à un deuxième temps. Ils renvoient à la pratique de lieux publics ou quasi publics, comme les équipements sportifs, culturels et les espaces naturels. Associés à des sociabilités locales, ils mettent en relation des populations dans un rayon plus large. Enfin, le troisième temps correspond aux sorties et aux fêtes. Les lieux concernés peuvent être de grandes polarités commerciales ou des espaces naturels plus

importants. Ces espaces permettent la rencontre de l'autre, qui est alors recherchée, ou pas. Il y a aussi une recherche volontaire d'anonymat et de simple côtoiement passif de l'altérité.

Ces séquences de vie, qui forment un ensemble cohérent, impliquent des sociabilités de natures différentes, locales dans le cas de la vie quotidienne et des loisirs, publiques lors des sorties et des fêtes. Aucune ne peut résumer à elle seule la vie sociale des habitants. Toutes forment une échelle de sociabilité graduée qui se traduit par une succession de lieux fréquentés.

Deux types d'espaces publics permettant le côtoiement peuvent donc être distingués :

- les espaces publics communs, qui permettent l'expression des sociabilités locales,
- et les espaces publics urbains (comme l'hyper-centre toulousain), où l'anonymat est plus recherché, mais qui permettent la rencontre de l'altérité et le développement des sociabilités publiques.

Le rapport des habitants des campagnes urbaines à l'espace public dépend donc des formes de sociabilités qu'ils viennent y rechercher.

Se projeter dans les campagnes urbaines : un nouveau paradigme socio-spatial pour la fabrique métropolitaine ?

Les campagnes urbaines constituent un nouveau modèle urbain à l'échelle de la métropole, caractérisé par une forte hybridation. Ce constat appelle à inverser la perspective et regarder la ville depuis ses périphéries. Pour Perrine Michon les campagnes urbaines peuvent être un laboratoire pour repenser la condition métropolitaine dans son ensemble.

Un changement de regard sur les espaces publics

L'étude des campagnes urbaines et des pratiques spatiales de leurs habitants remet en cause la conception classique de l'espace public. Dans la ville dense, l'espace public, la place par exemple, est minéral. Il doit permettre le mouvement et le séjour (Perrine Michon fait alors référence à Ildefonso Cerda). Il est un lieu de représentation, d'expression et de gestion politiques. Il s'agit enfin d'un espace dont la fonction est durable, inscrite dans le temps long, souvent en lien avec la construction de monuments. Dans les campagnes urbaines, l'espace public est marqué par une dissociation entre les lieux du mouvement et ceux du séjour. Il n'est pas un lieu d'expression et de gestion politique, mais un espace co-construit reposant sur des initiatives habitantes. Il est souvent éphémère parce qu'associé à événement, comme un vide-grenier ou une fête.

Changement de regard sur les modalités de gouvernance

De plus le référentiel de gouvernance mobilisé par les acteurs publics est remis en question dans les campagnes urbaines. Alors qu'une approche spatiale prévaut généralement, la temporalité peut être, dans ces espaces, une entrée plus adaptée pour mettre en place des politiques publiques. Par ailleurs, c'est aussi l'association entre élus, experts et citoyens que l'étude des campagnes urbaines amène à reconsidérer. Les citoyens sont un des acteurs centraux dans la construction et le dynamisme de ces territoires. Ce constat appelle à accorder une place privilégiée aux initiatives habitantes dans la gouvernance. Enfin, dans les campagnes urbaines, la question du « commun » et de l'appropriation est aussi importante. Les acteurs publics doivent soutenir les logiques d'appropriation permettant l'institution d'espaces communs et respecter les logiques de non-appropriation propres aux espaces publics. Pour Perrine Michon, cette articulation est centrale pour comprendre et accompagner le développement des campagnes urbaines.

La présentation est conclue par la projection du court-métrage « Voisinages (publics) périurbains », réalisé par Céline Loudier-Malgouyres et Perrine Michon dans le cadre du concours Archi'Court organisé en 2014 par le CAUE³ 31 et le Centre Méridional de l'Architecture et de la ville (3^e prix). Ce

³ Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

court-métrage donne à voir des moments de rencontres et d'activités, autour des centralités commerciales ou dans les espaces naturels, et des lieux désertés. Il montre aussi les temporalités qui caractérisent la vie sociale dans les campagnes urbaines et la graduation des sociabilités.

Contours, caractéristiques et contributions des campagnes urbaines au fonctionnement de la métropole francilienne

Julie MISSONNIER

Ingénieure agronome au département Environnement Urbain et Rural à l'IAU îdF

L'objectif de l'intervention de Julie Missonnier est de présenter les campagnes urbaines, leurs caractéristiques, particularités et manifestations en Île-de-France, à partir d'un cadrage étayé par des données quantitatives.

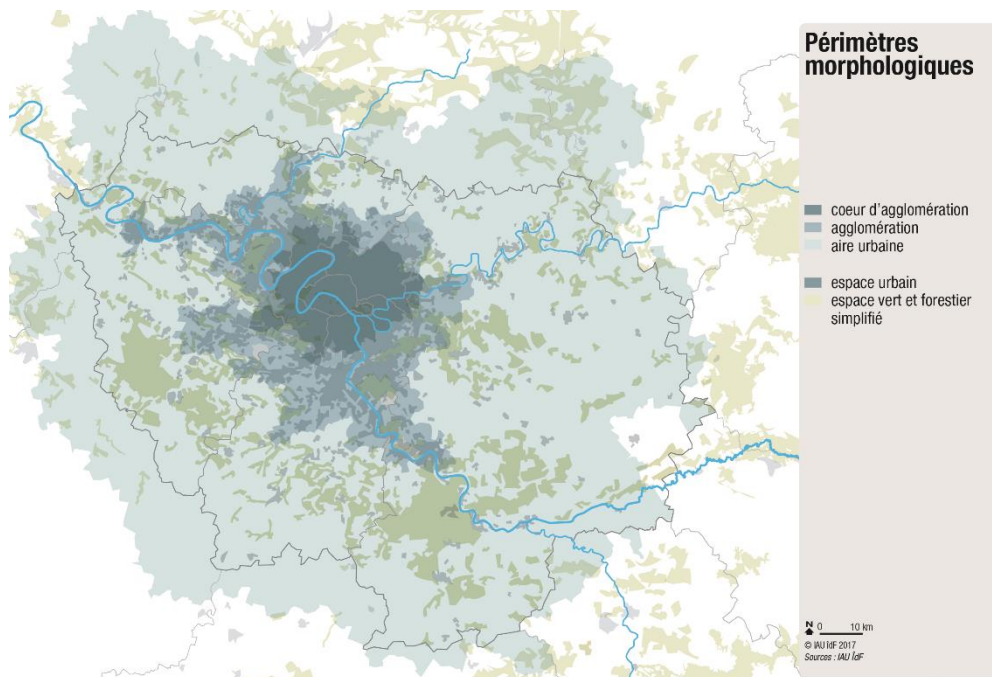
Comment qualifier ces territoires ? Quels en sont les contours, les spécificités sur le plan paysager, en matière de mobilités quotidiennes et résidentielles, de types de bâtis et d'activités ? Quels nouveaux découpages institutionnels et modes de gouvernance peut-on observer ? Quels modes de coopération entre les principaux acteurs publics et associatifs ? Enfin, quelle place est accordée à l'expérimentation ?



Entrée de village (source : Julie Lenouvel, ENS)

Les campagnes urbaines, quel territoire ?

Quelle est l'étendue géographique de ces territoires ? Quasiment toutes les communes de la région sont incluses dans l'aire urbaine⁴ de Paris. Par conséquent, on considère que les campagnes urbaines sont intégrées à un grand territoire périurbain francilien.



⁴ Une aire urbaine est "un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (...) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales (...) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci" (site internet de l'INSEE).

Le terme de « campagne urbaine » est proposé en 1998 par le paysagiste Pierre Donadieu pour désigner ces territoires marqués à la fois par des paysages ruraux et une forte proximité à la ville. Ce terme ne correspond pas cependant à une catégorie statistique. Pour décrire quantitativement ces campagnes urbaines, il est nécessaire de revenir à des catégories statistiques traditionnelles, qui sont elles-mêmes assez diverses.

Leur caractérisation ne peut être abordée de manière univoque, aucune définition ne prévaut. Elle dépend de l'angle d'approche des communes rurales :

- Au sens morphologique de l'INSEE : les communes rurales n'appartiennent pas à une unité urbaine⁵. Ce territoire dessine 634 communes regroupant 4 % de la population francilienne.
- Au sens du Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF) : le périmètre précédent est légèrement élargi aux petites communes qui ne sont pas considérées comme pôle de centralité. Les bourgs, villages et hameaux regroupent ainsi 667 communes pour 4 % de la population francilienne.
- En prenant en compte les petites communes (de moins de 2 000 habitants) : les campagnes urbaines regroupent 734 communes pour 4 % de la population francilienne en 2014.
- Les communes « peu denses » ou « très peu denses » au sens de l'INSEE combinent une approche par la densité de population à une approche par la morphologie urbaine : soit 731 communes pour 5 % de la population francilienne en 2016.
- À partir du mode d'occupation du sol et en prenant en compte les communes comptant plus de 50 % d'espaces agricoles, boisés et naturels en 2012. Ces espaces remplissent une fonction essentielle rarement appréhendée dans les définitions des campagnes urbaines. Cette définition dessine un territoire de 990 communes pour 18 % de la population francilienne.
- Zone éligible aux mesures du programme de développement rural régional financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER 2014-2020) : soit 1 195 communes pour 54 % de la population francilienne, dont des communes de la métropole du Grand Paris.

La délimitation d'un territoire rural francilien est délicate et recouvre des réalités et des problématiques diverses. Un gradient du périurbain au rural se dessine autour de la métropole.

Chiffres clés

Une approche quantitative des campagnes urbaines permet de caractériser ces territoires situés en frange de l'agglomération dense. En première approche les périmètres les plus restrictifs (communes rurales au sens de l'INSEE et communes de moins de 2000 habitants) ont été utilisés pour dégager quelques ordres de grandeurs.

Portrait des territoires « les plus ruraux »

Environ 50 % des communes d'Île-de-France sont localisées dans les campagnes urbaines, un chiffre relativement étonnant dans la première région urbaine de France. Ces communes regroupent en moyenne 700 à 800 habitants. Ces territoires couvrent près des deux tiers de la superficie régionale. Ils regroupent 4 % à 5 % de la population (environ 550 000 habitants) et 2 % à 4 % de l'emploi régional. Sur le plan morphologique, les campagnes urbaines présentent des formes variées : villes neuves, villages-rues, villes fortifiées, villages parfois éclatés en plus de 50 hameaux dans une même commune.

⁵ Une unité urbaine est « une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants » (site internet de l'INSEE).

Habitat

L'habitat individuel est dominant. Particulièrement visible, il marque l'identité paysagère de ces territoires. Les logements sont occupés à 80 % par des propriétaires.

Près de 20 % des logements sont chauffés au fuel, contre 13 % en moyenne en Île-de-France. Cette surreprésentation est susceptible de contribuer à l'émergence d'une précarité énergétique dans ces territoires.

On constate également une tendance à l'ancrage local, l'analyse des mobilités résidentielles révélant des déplacements et déménagements localisés de manière privilégiée dans des territoires de proximité.

Déplacements et mobilités

On note une forte dépendance à l'automobile dans les déplacements des ruraux franciliens. Plus des trois quarts de la population réside à plus de 2 kilomètres d'une gare (la proportion est inverse dans le périurbain dense), d'où l'intérêt d'aborder la question de la mobilité dans ces territoires.

La distance des déplacements varie selon leur motif : les déplacements les plus longs sont d'ordre professionnel (ils sont deux fois plus longs pour les actifs des territoires ruraux que pour ceux des territoires urbains), ou bien, ils ont pour objet la liaison avec un lieu d'enseignement supérieur, de loisir ou de spectacle. Néanmoins, une observation rétrospective sur le temps long montre une réduction moyenne des déplacements et plaide en faveur d'un réinvestissement local. Il semble ainsi que « les périmètres vécus se reconcentrent ».

Bien que ces territoires soient éloignés, on note des relations fortes avec la zone dense : en 2011, 23 % des actifs des communes rurales travaillent dans la métropole du Grand Paris.

Équipements, accessibilité

En Île-de-France, il existe d'importantes disparités de niveaux d'équipements et d'accessibilité. Paris et sa petite couronne sont bien dotées en équipements et services d'éducation et de formation, sanitaires, commerciaux, sportifs et de loisirs, alors que les niveaux d'offre dans les campagnes urbaines est beaucoup plus hétérogènes. L'offre de médecins est par exemple un problème important aujourd'hui à l'échelle nationale, y compris pour les communes rurales franciliennes.

Des bassins de vie locaux coexistent avec la fréquentation de multiples autres sites. La multimobilité dans les campagnes urbaines dessine des polarités et des trajectoires diverses, caractéristiques de ces grandes régions périurbaines. En résumé, « le territoire de vie des uns n'est pas celui de ses voisins ».

Occupation des sols

La caractérisation des campagnes urbaines à partir d'une approche morphologique est intéressante et de ce point de vue, la question des espaces ouverts — agricoles et forestier — est essentielle. Si dans le périurbain dense, les massifs forestiers sont très fréquentés, dans l'espace rural, l'espace agricole est dominant et voué à cette activité productive.

En revanche, dans les espaces périurbains denses, on ressent davantage les pressions foncières et on trouve des rythmes de pertes d'espaces agricoles trois à quatre fois plus rapides (9 % à 12 % en moyenne). Les outils du SDRIF essaient d'y ménager l'aménagement (flèches vertes, fronts urbains, espaces de respiration), et ce, alors que les rythmes de croissance urbaine dans les territoires périurbains denses et ruraux sont comparables (environ 24 % par an en moyenne entre 1990 et 2012).

Des territoires de ressources et de patrimoine

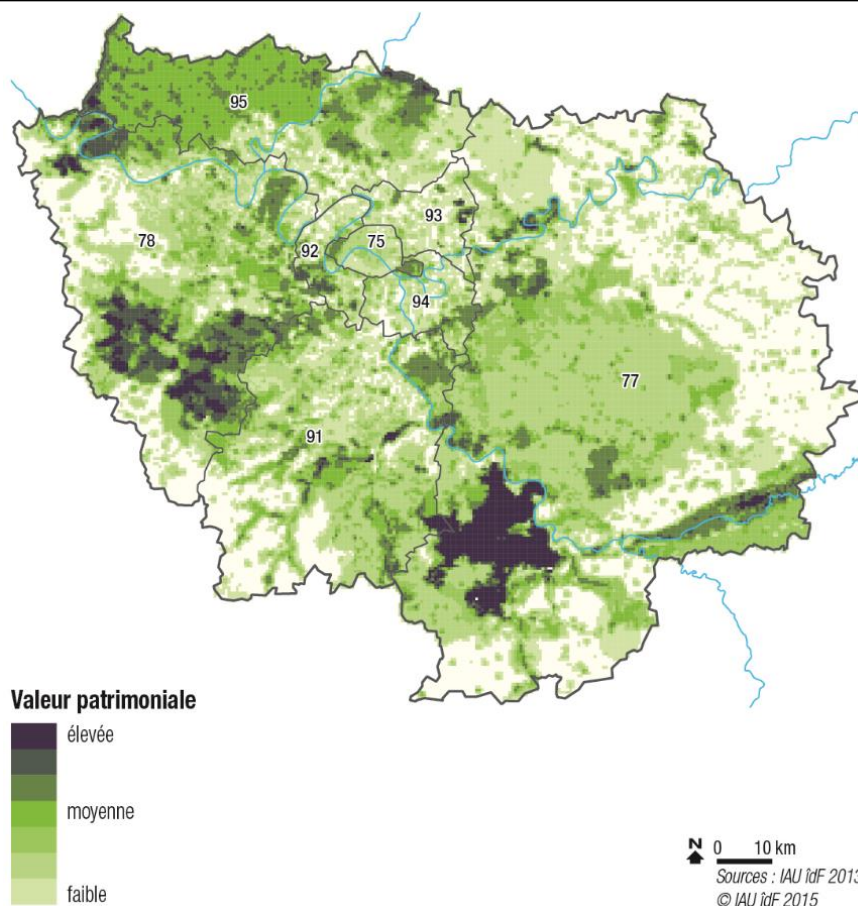
Définir les campagnes urbaines passe aussi par la reconnaissance de leur qualité d'espace-ressource pour la métropole et la région.

Elles fournissent de l'eau potable, des matériaux, de l'énergie, des produits alimentaires (céréales et légumes, via le MIN de Rungis mais aussi par la voie des circuits courts avec par exemple le réseau de distribution des Associations pour le maintien d'une agriculture productive, AMAP). La connaissance de ces flux reste encore à déterminer et se précisera dans les prochaines années.

La métropole francilienne fonctionne ainsi comme un écosystème urbain, avec des échanges entre sa zone dense et sa zone rurale autour des principaux besoins de la population.

La production agricole, les matériaux, l'air, les aquifères et nappes des bassins versants alimentent la zone centrale, et les campagnes urbaines accueillent la population dans ses forêts, ses espaces verts ou traitent les déchets solides et liquides de la zone dense.

Gradient de valeur patrimoniale globale des sites naturels, bâtis et paysagers

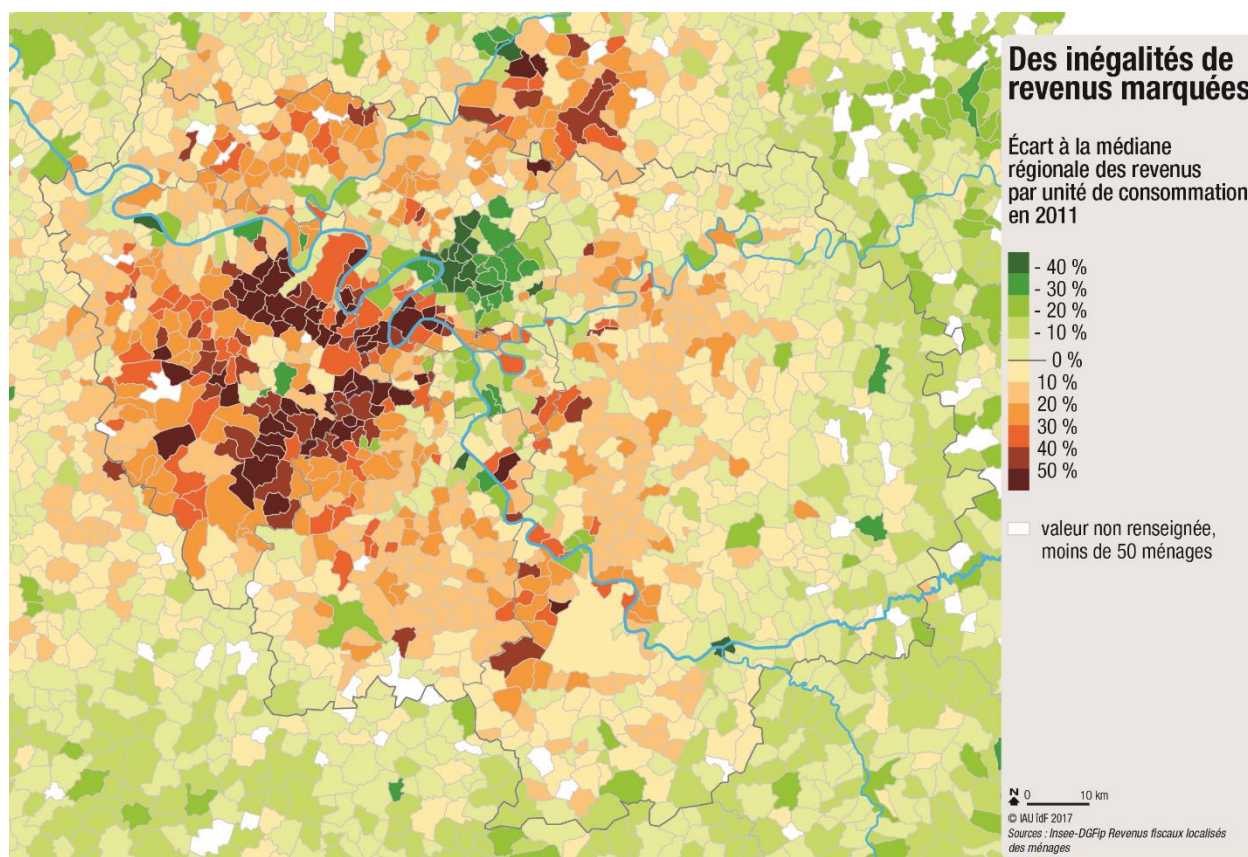


Les campagnes urbaines sont des territoires à haute valeur patrimoniale — paysages, bâti, milieux naturels — qui participent à l'attractivité de la Région, mais sont encore souvent méconnus par les habitants des zones centrales urbaines.

Des moyens d'action limités

Sur l'ensemble des territoires ruraux, les revenus moyens des ménages sont proches du reste de la région. Pour autant, de fortes disparités régionales existent, en zone rurale comme en zone dense. L'Ouest de la région concentre les écarts positifs à la médiane les plus importants en termes de revenus

par unité de consommation. En 2011, le potentiel financier moyen⁶ est près de deux fois inférieur dans les espaces ruraux, avec là encore une grande hétérogénéité au sein des territoires, d'où l'intérêt de s'appuyer sur les forces vives — les habitants des communes — pour envisager des leviers d'action dans ces territoires. On observe une forme d'autonomisation de ces territoires : des maires délèguent des compétences étatiques à des citoyens (les voisins vigilants, par exemple), des initiatives positives mais qui comportent des risques.



Gouvernance

Entre 2015 et 2017, l'intercommunalité a fait l'objet d'une réorganisation : en deux ans, l'Île-de-France est passé de 113 à 64 intercommunalités. En dehors de l'unité urbaine de Paris, on compte aujourd'hui 33 grandes intercommunalités.

De moins en moins d'élus locaux sont originaires du monde agricole. En 2014, les communes dont plus de 10 % des élus sont des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs sont situés sur les franges des limites régionales ; 19 % des communes franciliennes sont concernées. Ces élus sont surreprésentés en Seine-et-Marne. Une enquête menée dans l'Ouest francilien a montré que les maires sont bien souvent nouvellement installés (depuis 10 à 15 ans) et ne sont pas originaires du milieu agricole ; ils ne sont pas présents sur le territoire depuis plusieurs générations.

⁶ Il permet d'estimer la richesse d'une collectivité locale. Il « est égal à son potentiel fiscal, majoré du montant de la dotation forfaitaire perçu par la commune l'année précédente, hors la part prévue au sixième alinéa (3^e) de l'article L. 2334-7. Il est minoré le cas échéant des prélèvements sur le produit des impôts directs locaux mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 2334-7 subis l'année précédente. Pour la commune de Paris, il est minoré du montant de sa participation obligatoire aux dépenses d'aide et de santé du département constaté dans le dernier compte administratif. » (Article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

Des territoires de projets et d'expérimentation

Plusieurs espaces ruraux franciliens sont des territoires de programmes agriurbains, où associations et collectivités locales coopèrent pour tenter de trouver des solutions pour le maintien d'une activité agricole locale, ou bien bénéficient de financements européens pour le développement rural. C'est le cas des programmes leaders du Plateau de Saclay, de Seine-Aval, de Terres de Brie, du Gâtinais français et de Sud Seine-et-Marne, qui développent des actions structurées autour d'animations, d'appui aux filières locales...

Les Parcs naturels régionaux (PNR) dessinent de grands territoires dans l'espace rural. À ce jour, la région en compte quatre : Oise-Pays de France, le Vexin français, la Haute Vallée de Chevreuse et le Gâtinais français. Deux sont en projet : le PNR de la Brie et des Deux Morins et le PNR du bocage-Gâtinais.

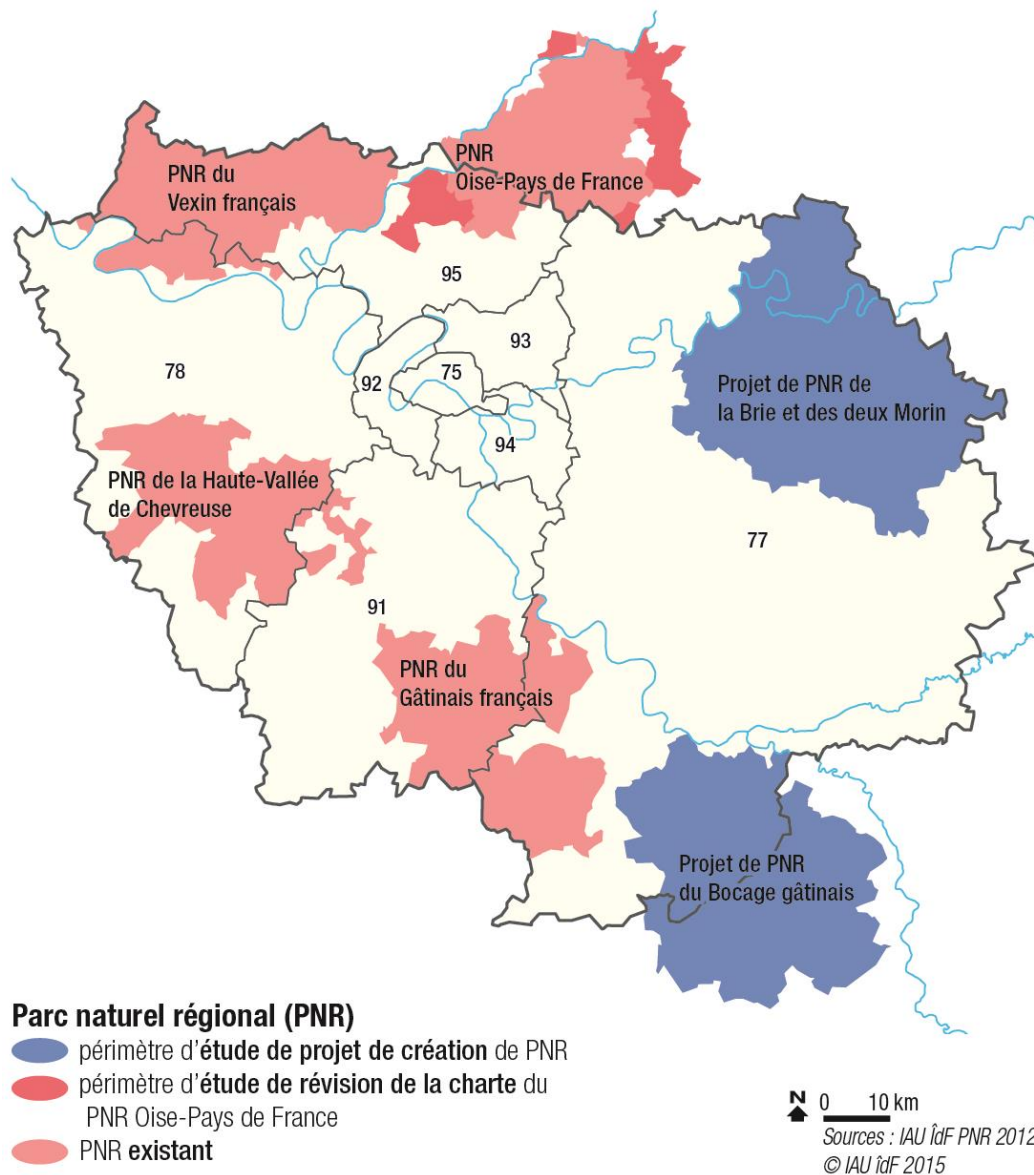


TABLE RONDE

Mieux vivre dans les campagnes urbaines d'Ile-de-France : quels projets et comment les mettre en œuvre ?

Avec **Jacques DROUHIN**, maire de Flagy et Président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne, **Anne LE LAGADEC**, directrice du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et **Christel STACCHETTI**, chargée de mission au Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix.
Animée par **Brigitte GUIGOU**.

La table ronde décrypte les démarches et projets de trois acteurs, choisis pour leur capacité à innover et mettre en œuvre des démarches de coopération au service du développement durable. Quels sont, selon eux, les conditions du succès d'un développement durable de leur territoire ? Comment valorisent-ils leurs ressources et atouts, notamment l'agriculture, les ressources naturelles, le tourisme, les capacités d'initiatives des habitants ? Comment favorisent-ils le « vivre ensemble » ? Comment gèrent-ils les conflits locaux et font-ils entendre leurs voix dans la métropole régionale ?

Flagy, une commune rurale « nouvelle génération » (77)

Jacques DROUHIN,

Maire de Flagy et Président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne

Flagy est une ville neuve du XII^e siècle, qui compte aujourd'hui 650 habitants. La commune est située en Seine-et-Marne, à 10 kilomètres de Montereau.



La commune de Flagy (source : IAU IdF)

Des projets en partenariat avec la société civile

Auparavant ingénieur chargé de développement local, Jacques Drouhin a été élu Maire de Flagy en 2008. Depuis son élection, le maire qui est aussi Président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne, a mis en place une série d'actions et d'expérimentations originales, en coopération avec des acteurs privés et publics et avec les habitants.

Il a pour projet de favoriser le vivre ensemble et le développement économique de sa commune, en s'appuyant notamment sur la société civile. Selon lui, impliquer la société civile permet de développer des actions innovantes, avec peu de moyens. La mairie a ainsi constitué des commissions permettant l'expression d'habitants sur des thèmes jugés importants. Elle porte aussi des initiatives en lien avec une quinzaine d'associations locales.

L' élu présente plusieurs projets, menés avec les habitants. Flagy a par exemple reçu le label « Village de caractère » grâce à la mobilisation d'associations pour embellir la commune et réhabiliter des bâtiments anciens. D'autres initiatives favorisent le vivre ensemble dans la commune, comme la production de vin à partir de quelques pieds de vignes plantées par des habitants. Des projets visent à améliorer la qualité environnementale : des trottoirs ont par exemple été enherbés, et l'entretien des espaces verts est entièrement pris en charge par les habitants.

Coopérer avec des acteurs privés pour favoriser le développement économique

La mairie soutient des initiatives d'acteurs économiques locaux notamment pour éviter la fermeture de petits commerces du centre-ville. Plusieurs projets sont ainsi menés pour permettre au café du village de subsister : l'« Apéro-Concert », évènement hebdomadaire, attire de nombreux visiteurs en été. Une expérimentation a aussi été mise en place avec Orange, pour proposer un espace de *co-working* dans ce café. Dans ce cas, le maire a accompagné le porteur du projet en jouant un rôle d'entremetteur, en le mettant en relation avec les partenaires privés concernés. Ce partenariat permet, selon Jacques Drouhin, de maintenir en activité le café du village, sans que la collectivité n'ait à engager de frais. Le tourisme est également un enjeu important pour l' élu, qui estime cependant que la question doit être traitée à une échelle plus large, départementale ou régionale.

Améliorer les mobilités quotidiennes

Cette question a également été prise en compte et est identifiée comme un enjeu important. En effet les mobilités domicile-travail concernent une majorité des habitants et portent sur de grandes distances. Un service de transport à la demande a été créé, il fonctionne au gaz naturel afin de répondre aux enjeux environnementaux et à la demande locale en transports en commun. Mais l'amélioration des transports publics ne suffit pas, il faut aussi desserrer les lieux d'emploi, afin de les rapprocher des espaces ruraux. L'économie sociale et solidaire et la création d'activités en lien avec l'écologie pourraient être des solutions pour développer le tissu économique et une offre d'emploi locale. L'exemple de la réalisation d'une construction de maison durable est cité et pourrait favoriser des complémentarités sur ce territoire, notamment avec les artisans ou des formations à mettre en place. Le maire travaille également sur un projet de réalisation d'une université du temps libre rural, afin de faciliter l'accès à la connaissance.

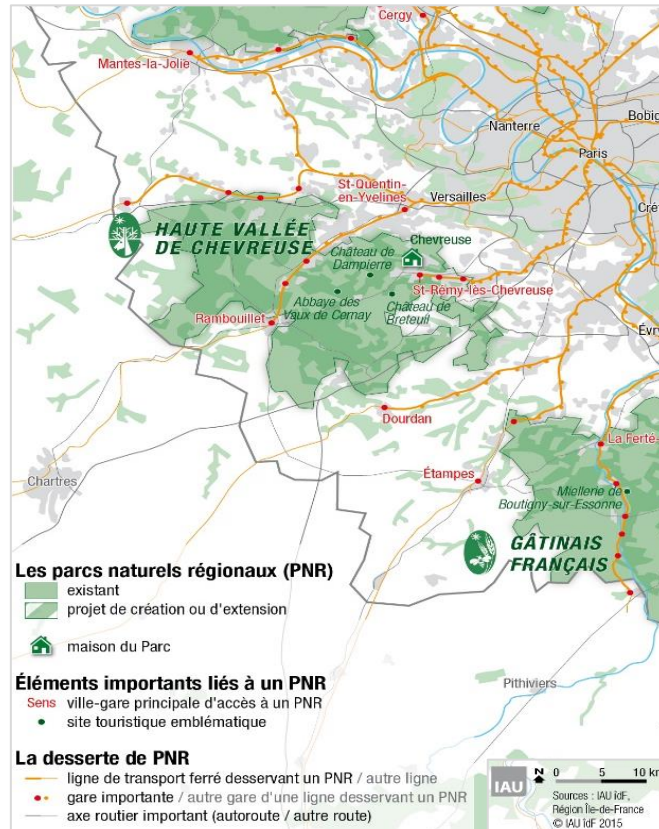
Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, un acteur au service d'un développement économique et social durable

Anne LE LAGADEC,

Directrice du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Créé en 1985, ce PNR compte 51 communes situées dans les Yvelines et l'Essonne, et regroupe 109 000 habitants sur un périmètre de plus de 63 000 hectares. Le territoire du PNR regroupe des espaces périurbains et ruraux.

L'objectif central du PNR est de favoriser un développement équilibré des territoires ruraux basé sur le respect de leur patrimoine naturel et culturel. Le PNR assume un rôle de concertation, de conseil, de sensibilisation, et met en relation les différents acteurs.



Carte de localisation du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (source : IAU IdF, 2015)

Favoriser le développement local dans le respect du paysage

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est doté d'une charte formulant un projet de territoire fondé sur le développement durable, ce projet se déclinant notamment grâce à des orientations spatialisées (Plan du Parc). L'enjeu est de favoriser le développement local tout en préservant le paysage, le patrimoine et la biodiversité. L'objectif est de créer un dialogue plus heureux entre nature et activités humaines.

Soutenir et accompagner les commerçants et artisans

Depuis 1999, le PNR propose de soutenir les entreprises, grâce à des fonds publics de l'Etat, de la Région et des départements et l'accompagnement des chambres consulaires (CCI, chambres des métiers). Les projets d'activités qui coïncident avec la vision proposée dans la charte du PNR sont privilégiés : les circuits courts, développement de la vente ou de la transformation de produits locaux sont ainsi particulièrement soutenues. Anne Le Lagadec cite par exemple un siropier et une brasserie qui transforment des produits locaux puis commercialisent du sirop ou de la bière. Le PNR accompagne également des entrepreneurs souhaitant créer des activités en lien avec l'environnement. Des entreprises de compostage, de recyclage, ou encore de production de plaquettes bois-énergie sont déjà implantées. Le tourisme est davantage entendu comme un vecteur de développement de création d'emplois verts. Il faudrait aussi accentuer la mise en réseau des quatre PNR franciliens pour augmenter leur visibilité. En effet, si la région possède de nombreux atouts, le tourisme rural y reste aujourd'hui peu développé, la politique touristique étant restée longtemps concentrée sur Paris *intra-muros*.

Créer des revenus pour le territoire

Pour favoriser le développement de ce territoire, le PNR a engagé des réflexions sur le financement de la création d'entreprises et la production locale de revenus. Une plateforme de financement participatif s'est par exemple implantée sur le territoire de façon expérimentale depuis 2013. Cette plateforme a permis à des entrepreneurs d'obtenir des prêts gratuits. Afin d'attirer et de faciliter l'installation de travailleurs indépendants dans la Haute Vallée de Chevreuse, un espace de *coworking* a été créé dans

une ancienne grange. Une réflexion est également en cours sur la mise en place d'une monnaie locale, qui pourrait permettre de « relocaliser » une partie des revenus des habitants.

Innover dans les mobilités quotidiennes

Un grand nombre d'habitants du PNR se déplace chaque jour vers Paris ou ailleurs dans la région parisienne pour leur travail. L'usage de la voiture est prépondérant et concerne jusqu'à 80 % des actifs dans des villages non desservis par les transports en commun (ferroviaires notamment). Les intercommunalités se sont tournées vers l'autopartage, la voiture électrique ou le covoiturage, alors que le PNR a tenté de promouvoir l'usage du vélo et du vélo à assistance électrique (VAE), mode de déplacement qui est davantage en phase avec les orientations de la charte du parc.

Les modèles économiques des moyens de transports alternatifs développés en ville ne sont pas toujours adaptés aux territoires ruraux peu denses et diffus. Des solutions spécifiques sont à inventer.

La Maison de l'écomobilité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (en projet) devrait permettre de développer l'usage du vélo : elle proposera des locations ou ventes de vélos tout terrain (VTT) et VAE, mais aussi des réparations. Par ailleurs, l'association « Pouce d'Yvelines » pourrait répondre à la demande en transports motorisés : celle-ci propose un système d'autostop sécurisé sur le territoire. Enfin, le PNR cherche à faire évoluer les habitudes de déplacement des habitants en mettant en place des animations et de la sensibilisation. L'opération « 7 jours sans ma voiture », en partenariat avec l'Ademe⁷, propose par exemple de suivre des volontaires pour mieux comprendre les freins à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture.

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix : concilier maintien de l'agriculture et développement du territoire

Christel STACCHETTI,

Chargée de mission au Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix.

Créée en 2003, l'association Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, regroupe 5 communes du Nord de l'Essonne, leurs agriculteurs, des associations locales et des particuliers. L'objectif est de concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, pour un développement durable de ce territoire de 4 500 ha dont les deux tiers sont encore agricoles et naturels.



*Le Triangle Vert : un territoire à la fois périurbain et maraîcher
(Source : Christel STACCHETTI)*

⁷ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Une vision spécifique du territoire

Pour le Triangle Vert, l'agriculture doit être au cœur du projet de territoire, et les orientations de développement doivent être pensées à partir de cette activité hautement identitaire.

Il faut regarder la ville depuis sa campagne, et faire reconnaître ce projet (lobbying) pour résister aux multiples pressions urbaines pesant sur le territoire, situé à seulement 17 kms de la capitale.

Cela implique impérativement que les acteurs politiques locaux s'engagent pour la bonne gestion de l'ensemble du territoire, aussi bien urbain (densification de l'enveloppe existante) qu'agricole. Le foncier est en effet un élément essentiel que les élus doivent maîtriser et protéger, afin de donner aux agriculteurs des garanties sur le long terme.

Un partenariat étroit avec la SAFER (conventions de veille) et l'AEV (Périmètres régionaux d'Intervention Foncière) a été instauré pour cela dès le démarrage du projet.

Les communes adhérentes au Triangle Vert ont également signé avec les membres et partenaires de l'association une charte agricole en 2008 : tous s'engagent à respecter ses principes et à accompagner le projet, chacun selon ses compétences et responsabilités.

Par ailleurs, l'association propose d'accompagner les élus dans leur gestion du territoire, en participant par exemple à l'élaboration des PLU, en organisant avec la Chambre d'Agriculture une formation spécifique etc. Un guide sur la gestion des lisières est par exemple en cours de réalisation : il s'agira d'un ensemble de préconisations à destination des collectivités pour mieux organiser et gérer ces espaces et tirer parti de la porosité entre zones agricoles et urbanisées.

Favoriser un mode de gouvernance inclusif

L'association promeut également un mode de gouvernance spécifique, qui vise à favoriser le dialogue entre les agriculteurs, les acteurs politiques locaux et les habitants.

En effet le Triangle Vert a été créé pour proposer un lieu de discussion neutre et différent des conseils municipaux et intercommunalités, et permettre une plus grande liberté de parole.

À partir de 2009, le Triangle vert s'est ouvert à la société civile, et les associations, puis les particuliers ont pu y adhérer. Dès sa naissance, le Triangle Vert s'est entouré d'un Comité de Pilotage composé d'acteurs intervenant sur l'aménagement de ce territoire (Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture, syndicats de Bassin, SAFER, Communauté d'Agglomération etc.).

Une diversité de projets mis en place

14 ans d'action ont permis de démontrer que le projet agri-urbain, véritable incubateur, était à même d'impulser une dynamique vertueuse sur le territoire : un « terreau » attractif pour les candidats à l'installation (arrivée de maraîcher bio et d'un paysanne-boulangère), la naissance de nouvelles productions (pain, champignons et bière bio, fruits) et activités économiques non délocalisables car basées sur les ressources du territoire, la structuration de la filière alimentaire locale et le développement de circuits courts complémentaires... Pour cela, le Triangle Vert s'attache à soutenir des projets pour donner une plus grande visibilité locale aux agriculteurs. Ainsi, les entreprises de transformation (conserverie, brasserie) et de commercialisation de produits locaux sont accompagnées par l'association, qui propose également de développer les lieux de vente de produits locaux sur le territoire (magasins de producteurs, AMAP, marché et paniers).

Afin de favoriser la solidarité et le développement local, l'association communique sur les produits proposés, notamment à travers des animations (scolaires, culinaires, promenades, visites, dégustations). Pour penser l'avenir de l'agriculture sur le territoire, l'association a œuvré pour accueillir une structure d'accompagnement : la couveuse d'activités agricoles, Les Champs des Possibles, permettant aux jeunes agriculteurs de se lancer seuls dans leur activité.

Toutes ces activités et ces actions répondent à une demande sociétale, et contribuent à développer largement le lien social entre l'agriculture locale et les habitants du territoire et même au-delà.

- Plus de détails sur les actions conduites par le Triangle Vert : www.trianglevert.org

Echanges avec la salle : questions et synthèse

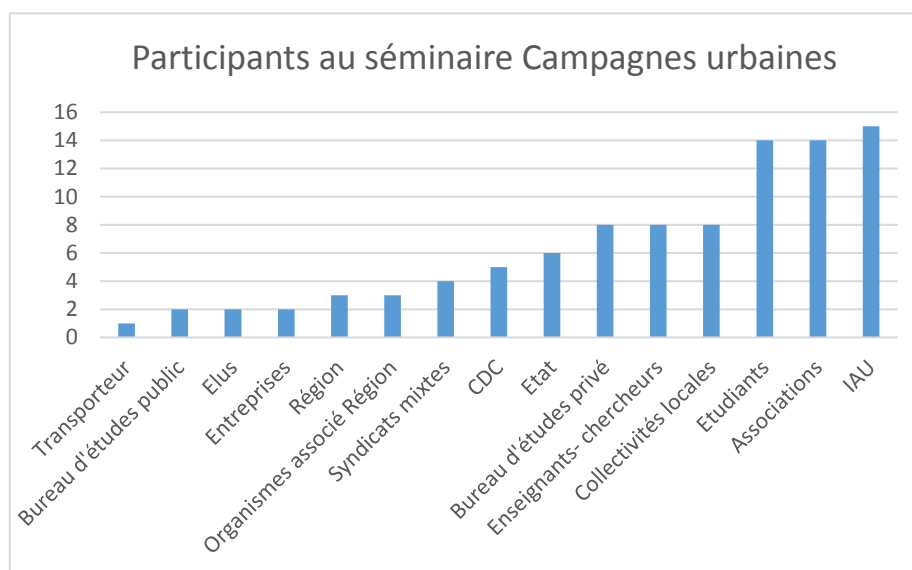
Dans le débat qui s'engage avec la salle les questions sont nombreuses et portent d'abord sur les caractéristiques propres à ces territoires. Les questions concernent principalement :

- les profils sociaux, économiques, culturels et les aspirations des populations de ces territoires ;
- les liens sociaux dans les villages. Quelles sont les formes de sociabilités dans ces territoires d'Île-de-France ? Sont-elles si différentes de celles décrites dans l'agglomération toulousaine ? Que sait-on de l'ancrage local des populations des campagnes urbaines franciliennes ?
- la mobilité, notamment de catégories spécifiques telles que les jeunes, les personnes âgées, les actifs. Les participants interrogent la notion d'hypermobilité, mise en avant dans les interventions et qui ne coïncide pas avec les représentations courantes sur les difficultés de mobilité de certaines catégories de populations dans ces territoires ;
- les conditions d'installation de jeunes agriculteurs (logement, foncier agricole) et les leviers pour les faciliter ;
- les manières de mettre en valeur et de faciliter la découverte des richesses des territoires ruraux ;
- l'impact des changements institutionnels récents liés notamment à la loi NOTRe et la façon dont ils répondent, ou pas, aux attentes pragmatiques des acteurs de ces territoires.

Des débats et des interventions ressortent aussi le fait que les actions et démarches présentées témoignent, en dépit des particularités des territoires, de manières de faire communes. Les initiatives, actions et expérimentations relatées sont souvent modestes, micro locales et volontaristes. Elles s'appuient principalement, selon les termes du PNR, sur un rôle « d'ensembliser ». Convaincre, mobiliser, négocier, lever les résistances des acteurs, habitants, élus ou financeurs, constituent une part importante du travail quotidien décrit par les différents acteurs de la table ronde. Mais les initiatives de ces « ensembliers » contribuent en retour à faire évoluer les représentations et les pratiques des acteurs locaux et régionaux. Mais les témoignages montrent aussi l'importance de disposer de cadres et d'outils, institutionnels, financiers ou juridiques, pour agir et, bien sûr, l'importance d'un portage politique fort.

Qui sont les participants au séminaire ?

Le séminaire « Campagnes urbaines » a réuni une centaine de personnes d'horizons divers (graphique), signe de la mobilisation et de l'attente des acteurs pour mieux comprendre, faire connaître et agir sur les territoires ruraux.



Les travaux de l'IAU, entre périurbain et rural

Dans le cadre du programme de recherche lancé par le Puca en 2011 : « Du périurbain à l'urbain », l'IAU, avec une équipe de chercheurs de Paris I, de Nanterre et de Caen, a mené une étude intitulée « Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ? ». Cette étude, pluridisciplinaire et innovante, porte sur les transformations morphologiques, sociologiques et politiques des territoires de l'Ouest francilien.

Les travaux de l'IAU ont plus particulièrement porté sur :

- Les trajectoires des Maires du périurbain de l'Ouest francilien et leurs stratégies de développement face à l'émergence d'un Grand Paris considéré non comme une institution de gouvernement mais comme un espace géographique ne cessant de s'étendre. Trois principaux modes de positionnement de ces élus ont pu être repérés : un mode passif, conduisant à subir les recompositions territoriales, un mode offensif visant à positionner la commune dans un bassin de vie intercommunal et à s'affranchir de la dépendance au centre de l'agglomération et un mode défensif caractérisé par la tentation du repli à l'échelle d'une intercommunalité qui fait office de rempart.
- Les mobilités dans le périurbain, à partir de données quantitatives (Enquête Générale Transport de 1976 à 2010) et qualitatives (60 entretiens d'habitants). Pour la première fois depuis nombre d'années, les distances quotidiennes parcourues dans le périurbain se stabilisent, pour tous les motifs de déplacement. Répondant à un fort besoin d'ancrage et à une volonté de maîtriser les coûts inhérents à leur mobilité, les habitants du périurbain exploitent de plus en plus les ressources de leur proximité.

Sans vouloir être exhaustif signalons d'autres thèmes et travaux inscrits dans le programme d'études de l'IAU notamment sur l'agriculture : Atlas rural, Filières courtes, Agri-urbain, Evolutions foncières et morphologies urbaines, Rôle des PNR....

Bibliographie

Berger, M., Aragau, C. et Rougé L. (2014). « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *Echogéo revues*, n° 27.

Bouleau, M. et Mettetal L. (2014). « La mobilité dans le périurbain : désir d'ancrage et nouvelles proximités », *Note rapide IAU îdF*, n° 646.

Cahiers de l'IAU îdF (2015). « Coupes et découpes territoriales. Quelles réalités du bassin de vie ? » n° 172

Cahiers de l'IAU îdF (2017). « Les défis alimentaires », n°173.

Charre S. et Omhoevere M. (2015). « Vers une stabilisation des pressions foncières en milieu rural ? » *Note rapide IAU îdF*, n°708.

Darley, A., Bion R. et Ferbarch Jean (2012). « Stratégie foncière en milieu rural, l'exemple du PNR du Gâtinais français », *Note rapide IAU îdF*, PNR du Gâtinais, n°593.

De BIASI Laure et al. (2015). « Les filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien », note de synthèse et fascicules, IAU îdF.

Escaffre, F., Loudier-Malgouyre C., Michon P., (2014). « Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages », Rapport final de l'appel d'offre du PUCA « Du périurbain à l'urbain ».

Fleury, A. et Beroir, S., « Périurbain », *Hypergéo* : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article656>

IAURIF, DRIAF (2004). « Atlas rural et agricole de l'Île-de-France »

IAU îdf, Forum Métropolitain du Grand Paris, APUR (2017). « Nouvelle organisation territoriale pour le Grand Paris. Quel risque d'effets frontière ? »

Laruelle, N., de Biasi L., Omhoevere M. et Munck J. (2016). « Aide à la décision régionale en matière de développement et d'agriculture. Retour sur trois missions », IAU îdf.

Laruelle N. et Missonnier J. (2013). « Les PNR dans la transition écologique et énergétique », *Note rapide IAU îdF*, n° 631.

Le Goff, T. (2014). « Qui sont les maires périurbains d'Île-de-France ? Zoom sur l'ouest francilien », IAU îdF.

Le Goff, T. (2017). « Départements de grande couronne. Quels rôles pour les conseils départementaux dans l'aménagement du territoire ? », IAU îdF

MEAR. (1971). « Éléments pour un schéma directeur d'aménagement rural de la région parisienne » Paris, Ministère de l'agriculture, 193 p.

Université Paris Ouest, Université de Caen Basse-Normandie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, IAU îdF (2014). « Les territoires périurbains, de l'hybridation à l'intensité » Rapport PUCA, juillet 2014

Poulot M. (2013). « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *Espaces Temps*, <http://www.espacestems.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation>. <hal-00974374>

Revue Urbanisme, (2013). « Campagnes urbaines », 34^e rencontre des Agences d'Urbanisme, Amiens, n°47, hors série.

Vanier M. (2000). « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, Tome 88, n° 1, p. 105-113.

Ressources web : podcast, diaporamas, bibliographie de la rencontre

- <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/societe-et-habitat/les-seminaires-ens-iau-sur-les-questions-urbaines/vivre-dans-les-campagnes-urbaines-dîle-de-France.html>

Autres ressources web :

- <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>
- <http://www.trianglevert.org>
- « Voisinages (publics) périurbains », Perrine Michon, 2014 (court métrage documentaire) : <https://www.youtube.com/watch?v=AOrewsZz0A8>



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME



L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 2 AOÛT 1960.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49